



POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES DIR/DQ/0015

Date
21/12/2022

Révision
01

Page
1/1

DOCUMENT QUALITE.

Dans l'optique de fournir un bon niveau de qualité de ses prestations, et en déclinaison de ses objectifs stratégiques, la Structure Achats met en œuvre une politique d'achats responsables visant à :

- Fournir des biens et services de qualité suivant les normes de la CORAF et Internationales ;
- S'assurer de toujours obtenir les prix les plus concurrentiels tout en gardant le même niveau de qualité ;
- Prendre les dispositions nécessaires afin de réduire au maximum les délais de livraison ;
- S'inscrire dans une démarche Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ;
- Construire des partenariats durables avec les prestataires Responsables.

OBLIGATIONS DE LA DIRECTION

- Donner les moyens humains, matériels et financiers pour le bon fonctionnement de la structure Achats ;
- Appliquer et faire appliquer par le personnel de la structure Achats, les bonnes pratiques professionnelles définies dans la charte éthique de la CORAF et des Achats ;
- Faire suivre toutes les procédures d'achats de biens et de services telles qu'approuvées par la Direction ;
- Susciter l'adhésion et la motivation de tous, pour que chacun soit une force de proposition et un acteur de démarches de progrès.
- Former et informer l'équipe Achats ;
- Encourager et reconnaître les progrès réalisés ;

OBLIGATIONS DES ACHETEURS

- Mettre à la disposition des parties intéressées la documentation relative aux Achats à la CORAF ;
- Mettre en place une organisation permettant de construire un panel fournisseurs fiables, offrant des produits ou services de qualité, qui sont compétitifs et offrant les meilleurs délais ;
- Suivre régulièrement la mise en œuvre, l'évolution et les résultats des actions de progrès ;
- Etablir une communication de qualité entre les clients internes et notre structure.

OBLIGATION DES PRESTATAIRES

- Être conformes par rapport à la législation en vigueur ;
- Satisfaire aux préoccupations sociales et environnementales ;
- Respecter les délais de livraison des biens et services ;
- Offrir les produits et /ou services de qualité ;
- S'engager à maintenir les prix annoncés.

OBLIGATIONS DES CLIENTS INTERNES

- Respecter les procédures Achats ;
- Mettre à la disposition des Achats toutes les informations nécessaires lors de la création des cahiers de charges et des demandes d'achats (n° de série, plans des équipement...) ;
- Respecter les délais d'analyse des offres et traitement des TCO ;
- Communiquer de façon régulière avec la structure Achats.

Ensemble, Fournisseurs, acheteurs & clients internes, optons pour un achat responsable gage d'un développement durable respectant l'environnement économique, social et naturel.

Le Directeur de l'Usine


Patrice Koffi YAO